



## COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble  
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : [cluq-grenoble@wanadoo.fr](mailto:cluq-grenoble@wanadoo.fr)

N/réf : JPCJ/M/05005

Grenoble, le 05/05/2007

**Membres des Commission  
Président(e)s des Unions de Quartier  
Administrateurs**

### **GRUPE DE TRAVAIL REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE VILLE Compte rendu de la réunion du mercredi 25 avril 2007**

---

Présents : J.P. Charre (St Laurent), H. De Choudens (Championnet), M.T. Lavauden (Centre-Ville) J. Tournon (Notre-Dame)  
Excusé : M. Mauvais (Centre-Ville),

---

- 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 28 mars 07** : le travail du Groupe consiste principalement à créer et remanier le tableau ci-dessous.
- 2. Remplissage du tableau**

La réunion est consacrée à continuer à le remplir.

**Prochaine réunion : Lundi 21 mai à 18 h 30**

**Ordre du jour :**

- continuation du remplissage du tableau ci-dessous

**Jean-Pierre Charre**



Groupe de Travail requalification et Extension du Centre Ville

Groupes	Préoccupations	Demandes
<p><b>HABITANTS</b></p>	<p><b>Qualité de vie</b></p>	
<p><b>Habitants de l'Hyper-Centre</b>            (espace où les caractéristiques de la ville atteignent leur plus haut niveau (continuité du linéaire commercial, coût élevé des m<sup>2</sup> commerciaux, qualité des sols et du mobilier urbain, succession des usages au cours de la journée/nuits, permanence de l'animation, importance de la fréquentation, ...), et correspondant à des quartiers anciens</p>	<p>Nuisances sonores nocturnes</p>	<p>Respect des heures de fermeture</p> <p>Respect des règles de dérogation pour les établissements à caractère « culturels »</p> <p>Adaptation des horaires des services publics bruyants (nettoyages, poubelles, vidange des silos à verre,...)</p>
	<p>Propreté</p>	<p>Egalité de résultat entre les différentes rues voire même entre les deux cotés d'une même rue.</p> <p>Maintien constant d'un niveau correct de propreté</p>
	<p>Partage de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits d'usage des trottoirs               <ul style="list-style-type: none"> <li>Encombrement par les voitures (stationnement sauvage)</li> <li>Encombrement par les magasins et les terrasses</li> </ul> </li> <li>Circulation des cyclistes</li> </ul>	<p>« Rendre » les trottoirs aux piétons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdire la circulation des cyclistes</li> <li>• Interdire le stationnement des voitures</li> <li>• Faire respecter les règles pour les trottoirs des cafés et les étalages des commerces</li> </ul> <p>Assurer un cheminement sécurisé aux piétons et notamment aux plus fragiles (personnes âgées, jeunes enfants, personnes handicapées, voitures d'enfants,...)</p>
	<p>Accès et stationnement des voitures particulières des résidents</p>	<p>Accès occasionnels pour chargements et déchargements au domicile</p> <p>Maintien de tarifs préférentiels dans les parkings en ouvrage et sur la voie publique</p> <p>Réflexion sur les horaires des stationnements payants en surface (extension vers le soir).</p> <p>Garantie de stationnement dans de bonnes conditions et à un prix raisonnable.</p>
	<p>Facilité d'usage des sols pour la marche et le roulement (différences de niveau variables)</p>	<p>« Surfaçage » des sols des espaces piétons</p> <p>Maintien en bon état des chaussées</p> <p>Efforts de conception des équipements urbains (arrêts de tram,...)</p>
	<p>Dangerosité des sols glissants</p>	<p>Traitements de type bouchardage</p>
	<p>Disponibilité des services publics ou privés intervenant dans la vie de la personne ou de la famille (crèches, écoles, centres sociaux, commerces quotidiens, médecins généralistes, services d'accompagnement)</p>	

<p><b>Habitants du « Péri-Centre »</b> (espace au bâti continu (ville <i>intra-muros</i>) et destiné à acquérir certaines caractéristiques de l'Hyper-Centre</p>	<p>Création ou renforcement de pôles commerciaux et de services de qualité</p> <p>Liaisons attractives avec l'Hyper-Centre et avec les autres pôles péricentriques</p>	<p>Amélioration de la qualité de traitement des espaces publics ; extension des espaces de convivialité</p> <p>Amélioration de la visibilité et de l'attractivité de ces liaisons (activités commerciales ambulantes, agrémentation par des œuvres d'art, amélioration de l'éclairage, de la qualité des sols, ...)</p>
<p><b>Habitants de la « Petite Couronne »</b> (espace au bâti discontinu (« ville « extra-muros », notamment au sud des boulevards), et dont les habitants peuvent mettre en concurrence l'Hyper-Centre et les centres périphériques (Grand Place, le futur Ikéa, ...), et comparer leur attractivité (diversité de l'offre commerciale, animation, ambiance, ...)</p>	<p>Accès aux pôles commerciaux du Péri-Centre ou à l'Hyper Centre</p>	
<p><b>Habitants de la « Grande Couronne »</b> (espace dont le bâti et l'activité tendent à s'ordonner autour de centres en cours d'émergence (Echirrolles, Saint-Martin d'Hères, ...)</p>	<p><b>Objectif</b> Donner au Centre réhabilité et élargi des qualités lui permettant de concurrencer ces centres périphériques</p>	
<p><b>COMMERÇANTS</b></p>	<p>Animation, accessibilité, concurrence des centres commerciaux</p>	<p>Demande de stationnements en surface et en ouvrage</p>
<p><b>ACTIFS</b></p>	<p>Accessibilité</p>	
<p><b>CHALANDS</b></p>	<p>Accessibilité</p> <p>Facilité d'usage des sols pour la marche et le roulement</p>	<p>Facilité des connexions piétons</p>
<p><b>VISITEURS</b></p>	<p>Accessibilité</p> <p>Facilité d'usage des sols pour la marche et le roulement</p> <p>Qualité esthétique des vitrines et des façades</p>	
<p><b>TOURISTES</b></p>	<p>Accessibilité</p> <p>Facilité d'usage des sols pour la marche et le roulement</p> <p>Qualité esthétique des vitrines et des façades</p>	

<p><b>TOUS</b></p>	<p>Capacité des espaces publics à offrir détente, convivialité, tout en accueillant circulation et stationnement</p> <p>Lisibilité (restauration des immeubles, réutilisations respectueuses de leur signalétique informative)</p> <p>qualité patrimoniale</p> <p>Facilité des connexions piétons</p>	<p>Respect du PLU et de la ZPPAUP</p>
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

© CLUQ, G.T. Centre-Ville, 25.04.07

N.B. : la forme du tableau, durant la phase de « remplissage », est provisoire. Elle fera l'objet d'un travail de mise en forme lorsqu'il sera transmis pour validation, avant sa diffusion.